



# Marché nocturne

## Artisans - Créateurs



### Règlement de participation du marché de Nocturne de Neoules le 5 juillet 2024 de 17h à 23h

#### 1 - ORGANISATEUR

Association Neoules en fête  
473 chemin des charbonnières  
83136 Neoules  
[association.neoulesenfete@gmail.com](mailto:association.neoulesenfete@gmail.com)

#### 2 - PARTICIPANTS

Le marché est ouvert seulement aux créateurs du fait-main et professionnels.  
Pas de produits de revente sur les stands sous peine d'être refusé le jour de la manifestation. Une exception peut être faite pour certains produits.

#### 3 - INSCRIPTION

Merci d'adresser vos photos de créations par mail à : [association.neoulesenfete@gmail.com](mailto:association.neoulesenfete@gmail.com)

Après délibération, un dossier d'inscription vous sera adressé dans les 72 heures suivant la candidature.

Dossier qui devra nous être retourné avant **le 30 juin 2024, seuls les dossiers complets seront acceptés.**

Néanmoins, toutes les candidatures seront conservées pour tout besoin ou toute autre manifestation. Pour éviter que des produits similaires ne soient placés à côté, nous vous prions de bien vouloir faire une description claire et précise de ce que vous allez proposer sur le bulletin d'inscription,

#### **4- INSTALLATION**

**Les exposants devront prévoir tout le matériel nécessaire à la présentation de leurs créations.**

(Table, chaise, parasol, barnum etc....)

Nous comptons sur vous pour faire de beaux stands !

Les exposants qui souhaitent bénéficier de l'électricité afin d'obtenir un éclairage supplémentaire, devront fournir un **adaptateur de prise P17**, une rallonge électrique, éclairage...et nous le préciser sur le bulletin.

Le marché se déroulera de 17h à 23h00

Les exposants pourront démarrer leur installation à compter de 15h.

Merci de décharger les voitures, de les garer afin laisser la place aux autres et ensuite seulement vous pourrez monter votre stand.

**Attention : après 16h, pour des raisons de sécurité, plus aucun exposant ne pourra s'installer, il est donc impératif de respecter les horaires indiqués. (Les barrières de sécurités seront en places).**

Les stands seront numérotés au sol. Les organisateurs seront sur place pour vous aider à vous placer.

Si vous souhaitez être placé à côté d'un autre exposant, merci de nous le préciser lors de votre inscription. Nous le ferons dans la mesure du possible bien entendu.

**En aucun cas les stands ne pourront être déplacés sans accord des organisateurs.**

Les stands ne doivent gêner ni les accès aux commerces ni aux habitations ou voies diverses.

#### **Fermeture du marché**

Par respect pour les autres exposants et pour les organisateurs ainsi que pour la bonne gestion de l'évènement, les exposants ne **pourront quitter le marché avant l'heure de fermeture prévue sur le bulletin d'inscription que vous avez signé** (les barrières de sécurité resteront en place jusqu'à cette heure-là).



